RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00787
Numéro SIREN : 423 710 557
Nom ou dénomination : F.C.L.

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2018 sous le numéro de dépôt 2058

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

ORATIO AVOCATS ANGERS
4 rue PAPIAU DE LA VERRIE
BP 90210
49002 ANGERS CEDEX 01

V/REF : C03501ST
N/REF : 1999 B 787 / 2018-B-2058

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 21/02/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Concernant la société

F.C.L.
Société à responsabilité limitée
1 boulevard Saint-Michel
49100 Angers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2058 le 21/02/2018

R.C.S. ANGERS 423 710 557 (1999 B 787)

Fait à ANGERS le 21/02/2018,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
Le 21 FEV. 2018

F.C.L.
Société à responsabilité limitée au capital de 600.000 euros
Siège social : 1 Boulevard Saint Michel - 49000 ANGERS
423 710 557 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 43 665,30 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés Soit 4 euros par part sociale	30 000,00 euros
Au compte « autres réserves »	13 665,30 euros

L'assemblée générale décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 éligible à la réfaction prévue à l'article 158-3 du Code Général des Impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, le montant brut des revenus distribués perçu par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sera soumis à un prélèvement à la source obligatoire de 21%. Ce prélèvement non libératoire constitue un acompte d'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 2017, restituable s'il excède l'impôt dû.

Toutefois, le prélèvement ne sera pas appliqué aux revenus distribués perçus par les associés ayant formulé, avant le 30 novembre 2016 et dans les conditions de l'article 242 quater du Code Général des Impôts, une demande expresse de dispense de ce prélèvement.

Il est indiqué en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source.

Il est précisé par ailleurs que, conformément aux dispositions de l'article L. 131-6 du Code de la Sécurité Sociale, une fraction des dividendes versés aux associés travailleurs indépendants exerçant leur activité dans la société est soumise à l'ensemble des cotisations, contributions et prélèvements sociaux applicables aux revenus d'activité. Corrélativement cette fraction de dividendes est exclue de l'assiette des prélèvements sociaux dus au titre des revenus du patrimoine.

Les revenus distribués réintégrés dans l'assiette des cotisations sociales sont ceux perçus par l'associé travailleur non salarié non agricole, son conjoint ou son partenaire pacsé et leurs enfants mineurs non émancipés, pour la part excédant 10% du capital social et des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenues en toute propriété ou en usufruit par lesdites personnes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2013/2014	11.400 €	11.400 €	/
2014/2015	20.250 €	20.250 €	/
2015/2016	20.250 €	20.250 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

STREGO
CRÉATEUR DE VALEUR DURABLE

STREGO Cholet
6 rue de Montréal
Parc du Carteron
BP 20307
49303 Cholet Cedex
T : 02 41 75 62 62
F : 01 57 67 47 20
strego.cholet@strego.fr

COMPTES CERTIFIÉS
CONFORMES



SARL F.C.L.

Holding

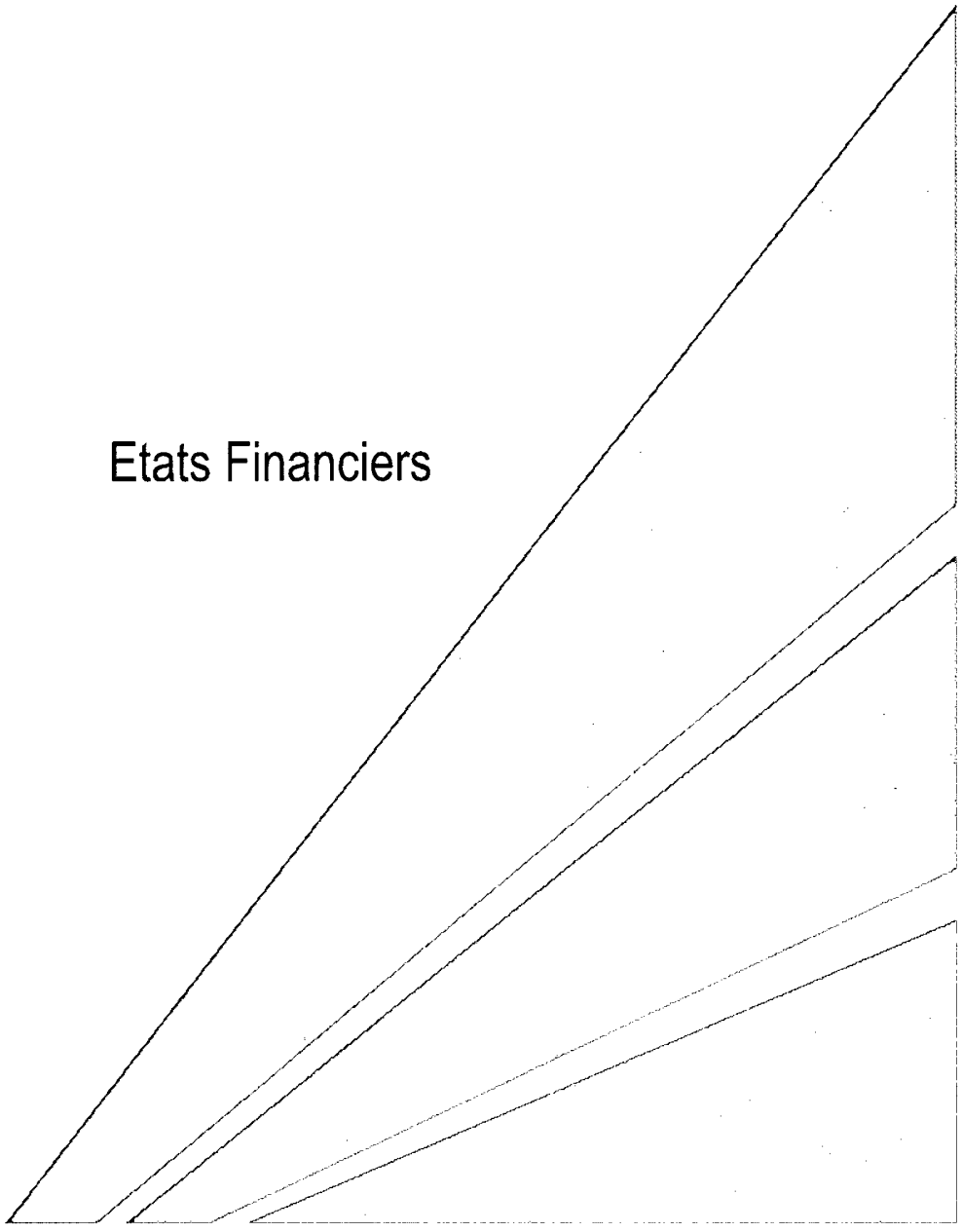
1 Boulevard Saint Michel

49100 ANGERS

Etats Financiers

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2017	Net 31/03/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	85 941	36 964	48 977	65 753
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 526 446		1 526 446	1 526 446
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 612 387**	**36 964**	**1 575 423**	**1 592 199**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	33 678		33 678	107 998
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	64 767		64 767	84 823
Charges constatées d'avance (3)	610		610	1 782
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**99 055**		**99 055**	**194 603**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 711 442**	**36 964**	**1 674 478**	**1 786 802**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/03/2017	31/03/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 000	60 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	157 665	76 926
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**43 655**	**100 989**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	27 704	20 900
Total I	**889 024**	**858 815**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	766 925	906 759
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 604	3 668
Dettes fiscales et sociales	14 924	12 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 000
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**785 453**	**927 987**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**1 674 478**	**1 786 802**
(1) Dont à plus d'un an (a)	649 089	755 916
(1) Dont à moins d'un an (a)	136 365	172 071
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		6
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2017	31/03/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	400 000	400 000
Chiffre d'affaires net	**400 000**	**400 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 140	10 066
Autres produits		402
Total I	**405 140**	**410 468**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	17 656	29 301
Impôts, taxes et versements assimilés	20 391	20 162
Salaires et traitements	317 137	320 081
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 776	17 135
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	**371 961**	**386 680**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**33 179**	**23 787**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	42 367	110 459
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	105	507
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**42 472**	**110 966**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	21 339	24 273
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**21 339**	**24 273**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**21 133**	**86 694**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**54 312**	**110 481**

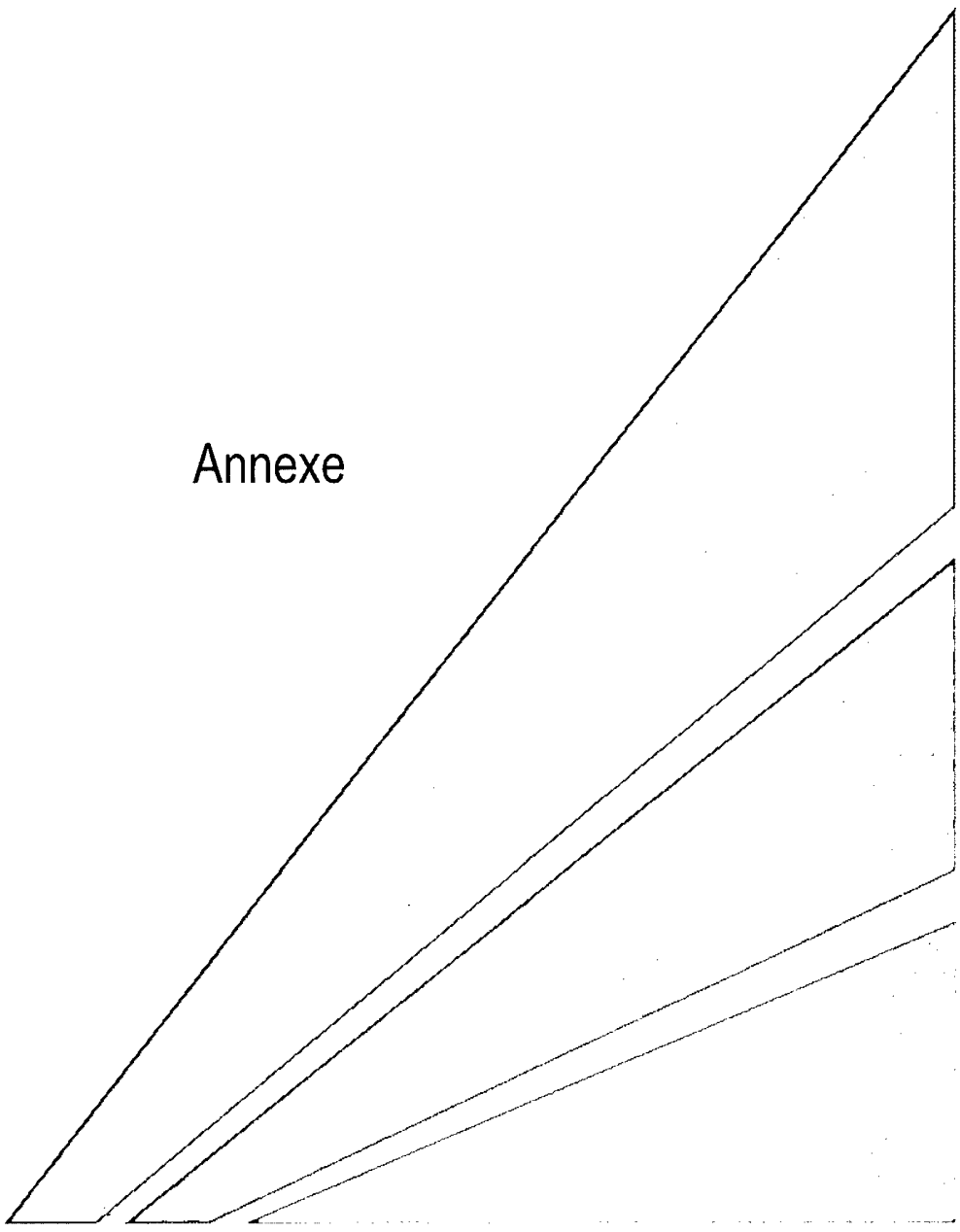
Compte de Résultat (suite)

	31/03/2017	31/03/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107	107
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 804	6 804
Total charges exceptionnelles (VIII)	**6 911**	**6 911**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-6 911**	**-6 911**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 746	2 581
Total des produits (I+III+V+VII)	**447 612**	**521 434**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**403 957**	**420 445**
BENEFICE OU PERTE	**43 655**	**100 989**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL F.C.L.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 1 674 478 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 43 655 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Matériel de transport	83 881			83 881
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 061			2 061
Immobilisations corporelles	**85 941**			**85 941**
- Autres participations	1 526 446			1 526 446
Immobilisations financières	**1 526 446**			**1 526 446**
ACTIF IMMOBILISE	**1 612 387**			**1 612 387**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL CHARTIER OPTICIENS	101	111	100,00	908	908	2		685	64	10
SARL OPTIQUE LONGUE JUMELL	501	182	79,20	343	343	29		1 279	70	24
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL L.B.C.	250	797	28,00	241	241			1 309	33	7
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Matériel de transport	18 128	16 776		34 904
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 061			2 061
Immobilisations corporelles	**20 188**	**16 776**		**36 964**
ACTIF IMMOBILISE	**20 188**	**16 776**		**36 964**

Les tests de pertes de valeurs n'ont conduit à aucune dépréciation des actifs.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	33 678	33 678	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	610	610	
Total	**34 288**	**34 288**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 600 000 euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	20 900	6 804		27 704
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**20 900**	**6 804**		**27 704**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 804		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 785 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	766 925	117 836	365 098	283 991
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 604	3 604		
Dettes fiscales et sociales	14 924	14 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**785 453**	**136 365**	**365 098**	**283 991**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	138 772			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 916
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 215
Dettes fiscales et sociales	4 806
Total	**15 937**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	610
Total	**610**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
remboursement assurances	419	
avantage en nature	4 721	
TOTAL	**5 140**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107	
Amortissements dérogatoires	6 804	
TOTAL	**6 911**	